

**Révision à mi-parcours du
contrat de territoire de Sélestat**

Rapport n° CP/2012/475

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

La méthodologie actuelle de suivi financier des contrats de territoires, adoptée par l'assemblée plénière le 26 octobre 2009 prévoit la réalisation de bilans financiers annuels, ainsi qu'une révision à mi-parcours qui comporte notamment l'actualisation de la programmation des volets 1 et 2.

Par délibération du 31 mars 2011, l'assemblée plénière a donné délégation à la commission permanente pour approuver les révisions à mi-parcours des contrats.

En application de ces décisions, la commission permanente est appelée à valider la révision à mi-parcours du contrat de territoire de Sélestat.

Le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Sélestat a été adopté par l'assemblée plénière lors de sa réunion du 22 juin 2009 pour la période 2009-2014. Conformément à la méthodologie de suivi financier des contrats de territoires, le bilan d'exécution du contrat a été réalisé sur la période 2009 - 2011 et la programmation des projets actualisée pour la période 2012 - 2014. Les subventions relatives à l'eau potable, l'assainissement, les déchets, les cours d'eau et l'habitat sont comptabilisées hors enveloppe de référence dans le bilan.

1 – Le bilan de l'exécution du contrat pour la période 2009 – 2011 par volet et thématique

Le bilan financier réalisé au 31/12/2011, nous donne une répartition par volet des aides du territoire telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

	Avec impact sur l'enveloppe du territoire	Sans impact sur l'enveloppe du territoire	Total
Volet 1	2 521 073 €	1 589 769 €	3 454 624 €
Volet 2	405 413 €	324 299 €	729 712 €
Total	2 926 486 €	1 914 068 €	4 184 336 €

Les montants les plus significatifs ayant impacté l'enveloppe de référence et engagés par le Conseil Général ont financé, pour le volet 1 et le volet 2 :

- La construction du centre nautique de Sélestat,
- L'aménagement du bourg-centre d'Ebersheim,
- Les travaux de consolidation de la tour Est de l'église abbatiale d'Ebersmunster,
- Les travaux de voirie de la ville de Sélestat,
- La restructuration de l'école Wimpfeling de Sélestat.

La répartition par thématique des subventions votées pour le volet 1 et le volet 2 :

	Voté 2009+2010+2011		
	V1	V2	Total
Animation du territoire		5 948	5 948
Développement culturel	253 649		253 649
Développement de la pratique sportive	132 428		132 428
Développement du réseau routier	1 599 770		1 599 770
Développement touristique		20 790	20 790
Education	95 082		95 082
Enjeux de centralité urbaine		378 675	378 675
Environnement, cours d'eau et dév durable	38 702		38 702
Favoriser le dév des circulations douces	86 598		86 598
Petite enfance	26 380		26 380
Projets d'intérêt local	288 465		288 465
Total	2 521 073	405 413	2 926 486

2 – La nouvelle programmation 2012 - 2014

Le recensement des projets du territoire réalisé par les maîtres d'ouvrage, communautés de communes et communes, a permis de chiffrer précisément le volume financier des aides à prévoir sur la période 2012 – 2014. Les montants des subventions prévisionnelles estimées et imputées à l'enveloppe du territoire s'élèvent à **4 060 710 €**. 32% de ce montant concerne la thématique relative au développement de la pratique sportive et 21% concerne la petite enfance. Cela inclut notamment la construction d'un équipement couvert de type B à Scherwiller, la transformation du stade municipal de Sélestat et l'aménagement par la communauté de communes d'un ALSH à Chatenois.

Par ailleurs, le Conseil Général maintient son soutien au territoire sur le volet animation en le finançant à hauteur de 367 832 € et constitue une enveloppe de 100 000 € dédiée aux projets d'intérêt local (PIL), projets dont le coût hors taxe unitaire est inférieur à 50 000 €.

La restructuration de la Bibliothèque Humaniste constitue le projet d'excellence de la 2^{ème} période du contrat de territoire. Il s'agit d'une bibliothèque patrimoniale de premier plan, reconnue à l'échelle internationale. Depuis le 26 mai 2011, la collection Beatus Rhenanus, qui y est conservée, étant officiellement inscrite au registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO.

La ville de Sélestat envisage une réorganisation de la Bibliothèque Humaniste autour de deux pôles :

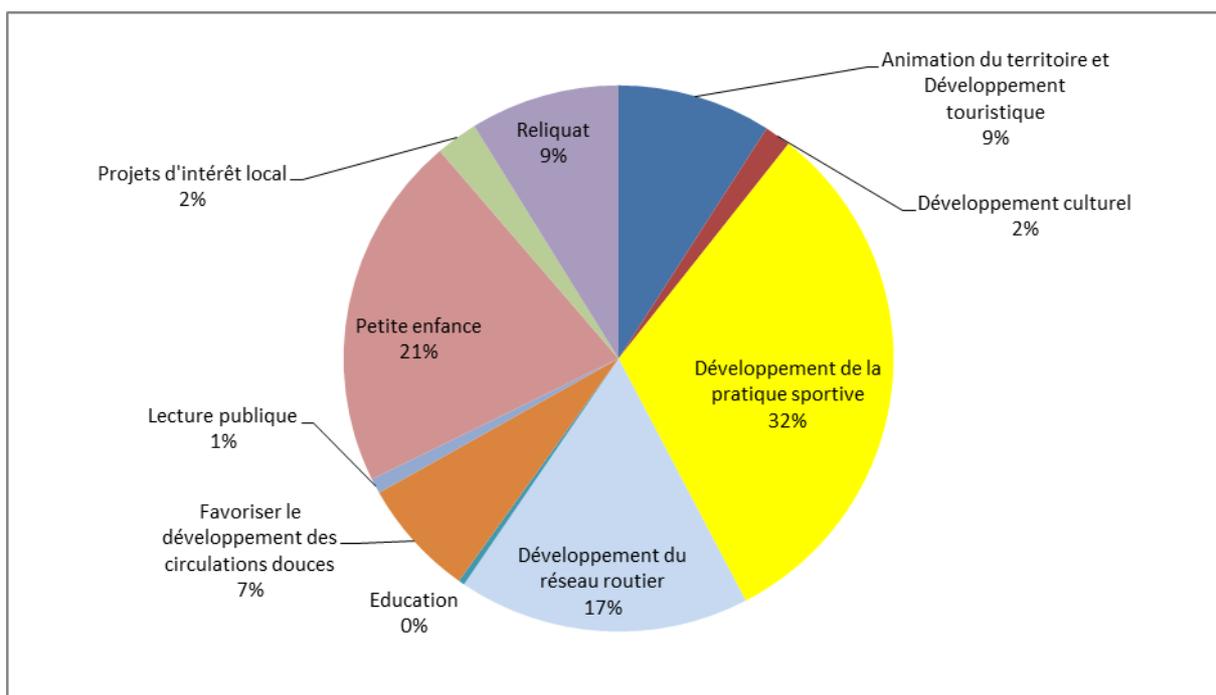
- Un pôle « Bibliothèque d'étude et de recherche »,
- Un pôle « Animation et diffusion du patrimoine ».

Compte tenu du caractère exceptionnel du projet et de son rayonnement, son financement par le Conseil Général se fera sans impact sur l'enveloppe de référence du contrat de territoire.

La nouvelle programmation du contrat sur la période 2012 – 2014 correspond à la répartition thématique suivante :

	Programmation 2012+2013+2014		
	V1	V2	Total
Animation du territoire et Dév touristique		367 832	367 832
Développement culturel	62 942		62 942
Développement de la pratique sportive	1 264 939	23 883	1 288 822
Développement du réseau routier	696 575		696 575
Education	14 716		14 716
Favoriser le dév des circulations douces	282 600		282 600
Lecture publique	36 000		36 000
Petite enfance	853 960		853 960
Projets d'intérêt local	100 000		100 000
Reliquat	357 263		357 263
Total	3 668 995	391 715	4 060 710

Pour le volet 1 et le volet 2 :

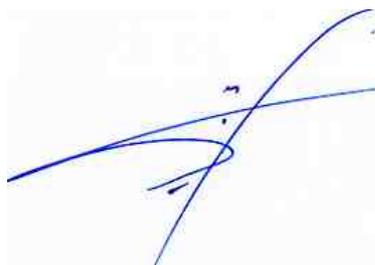


Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Suite à l'avis favorable de la commission du Développement des Territoires, la commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la révision à mi-parcours du contrat de territoire de Sélestat pour la période 2012-2014.

Strasbourg, le 14/06/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL